

Communauté Coutances mer et bocage

Commission « scolaire » du mardi 06 octobre 2020 à 17h30 à St Malo de la Lande

Etaient présents :

LAIR Dominique, DURAND Benoît, HENNEQUIN Claude, IZIQUEL Guillaume, DELAMARE Prescilla
DUCORAIL Viviane, ROBIOLLE Hubert, BOURDIN Isabelle, POUILLAIN Nicole, DODEMAND Erika,
LARBI Sonia, BLAIZE Elena, JOUBERT Véronique, LAVALLEY Bruno, BOCK Maïa, DELAFOSSE Nadège,
BOSCHE Nicole, MENAND Odile, CLEMENT Philippe, CHATELLIER Julien, MOURLON Thierry,
SCOLAN Carole, HENNEQUIN Jocelyne, VOISIN Nadine, GROSS Karine, BONHOMME Claudine, GIARD
Guy, POUTREL Frédérique, GAILLET Jacky, GUERIN Cécile, CHESNEL Pierrette.

Etaient excusés : FOSSARD Guy, DEFOY Marine, MASSON Jean-Michel, COULON Francine, COURT Serge,
LECONTE Francine, LECLUZE Dorothee, LEFRANC Daniel, HUET Laurent, CHAMPVALONT Sabrina,
RENOUF Gérard, LEBARGY Marie-Claire.

Assistaient également à la réunion, ROBIN Sandrine, LE CHANU Hervé et Angélique PESCHET.

Rappel ordre du jour :

- Budget des écoles / Budget périscolaire
- Effectifs scolaires définitifs
- Effectifs garderies
- Point atsem
- Questions diverses

La commission débute à l'heure prévue par respect pour toutes personnes étant arrivées à l'heure.

Monsieur Vaugeois précise qu'habituellement la liste des membres circule pour être émargée par les présents, toutefois, aux vues des conditions sanitaires et précautions à prendre, et comme ce fut déjà le cas à la dernière commission, il effectuera un appel.

La commission va devoir se prononcer sur la validation de la proposition de budget des écoles du territoire ainsi que sur le budget périscolaire qui sont deux budgets distincts.

Budget des écoles :

La pandémie à laquelle nous avons dû faire face a engendré des recettes en moins et des frais supplémentaires notamment des charges liées au respect des protocoles sanitaires (personnel et produits d'entretien).

La proposition de stabilisation des budgets a été étudiée pour 2021, êtes-vous favorables à cette stabilisation ?

Aucun avis contraire à la stabilisation des budgets en 2021.

Monsieur Vaugeois indique que la base retenue est celle du budget 2019 plutôt que 2020, il ajoute que le budget proposé chaque année semble suffisant pour 95% des enseignants, et il est constaté une évolution importante des ressources des écoles, depuis la reprise par Coutances mer et bocage de leur gestion.

- Le budget proposé est de 56.40 € par élève en frais de fonctionnement, ce qui représente un total de 185 443 € pour tous les élèves du territoire.
- Auquel s'ajoute 2€ par élève en investissement (pour l'achat d'éventuel mobilier spécifique non pris en compte dans les autres budgets).
- 16.50€, pour les projets d'école,
- Une enveloppe de 20 000€ de projets bonifiés, appréciés par les enseignants et renouvelés par la collectivité pour la troisième année. Cette enveloppe est en sus des 16.50€ par élève et aide à financer les projets qui entrent dans les axes retenus par la collectivité. Cette enveloppe a toujours été suffisante, la première année peu de demandes (tous les projets proposés avaient été financés), l'an passé beaucoup plus de demandes, il a donc fallu limiter le financement à 30% du budget global du projet.
- S'ajoute également le budget transport proximité-égalité à hauteur de 20 000€, qui permet aux écoles éloignées du bassin d'activité du coutançais d'être transportées vers Coutances. Ce budget permet par exemple à une école comme Gavray de venir vers la médiathèque de Coutances et ainsi d'être autant favorisée qu'une école de Coutances qui peut y aller à pied.
- Autre budget, suite à la proposition de l'Education Nationale de renouveler les manuels scolaires qui n'étaient plus forcément adaptés aux programmes. Pour la troisième et dernière année 12 000€ seront consacrés à finaliser le renouvellement de tous les manuels scolaires qui devaient l'être.
- Autre budget important lié directement au contexte sanitaire et ce afin de respecter la distanciation 30 000€ ont été prévus pour finaliser l'achat pour toutes les écoles de tables individuelles, 390 tables ont déjà été livrées et il en reste 220 à équiper.
- Vélos maternelles : Suite au constat du mauvais état des vélos ou draisinières dans les cours d'école, de la difficulté à réparer ou entretenir du fait du nombre important de fournisseurs différents et donc la difficulté de commander des pièces, un plan pluriannuel a été décidé pour le renouvellement de tous les vélos en mauvais état et chez le même fournisseur qui pourra aussi fournir les pièces détachées au besoin, 16 000€ seront donc attribués à cette dépense et 80 vélos seront renouvelés sur les 240/250 vélos à renouveler.

Le budget primitif global est donc de 344 271 € contre 317 331 € en 2020, la différence correspond à l'achat de tables individuelles qui n'avait pas été prévu au budget initial.

Pour information, n'entrent pas dans les budgets scolaires mais sont directement financés par la collectivité :

- ✓ Les transports piscine
- ✓ Les transports école et cinéma
- ✓ Les transports liés aux rencontres sportives de circonscription
- ✓ Les transports vers le gymnase pour l'école d'Agon-Coutainville
- ✓ La gestion des photocopieurs (achat + coûts copies)
- ✓ Le parc informatique au sein des écoles
- ✓ Le budget RASED (3500 €)

Questions sur ce point :

- Madame Hennequin souhaite savoir ce que vont devenir les tables doubles dans les écoles qui sont remplacées par des tables individuelles. Elle suggère l'éventuel don à des associations pour les pays d'Afrique.

Mme Robin indique qu'elles seront mises en vente. Monsieur Vaugeois suggère que s'il en reste après la vente, elles puissent en effet être proposées aux associations en demande de ce genre de mobilier.

→ Monsieur Robiolle s'interroge car il pensait que ces tables étaient la propriété des communes.

Monsieur Vaugeois précise que ce n'est plus le cas, elles sont depuis la fusion la propriété de la collectivité.

→ Madame Blaize revient sur les nouvelles tables individuelles et souhaite savoir si elles sont réglables et adaptées aux enfants porteurs de handicap.

Madame Robin précise qu'elles sont réglables et adaptables du cp au cm2, toutefois concernant les tables spécifiques pour enfants handicapés, elles sont achetées à la demande et suivant le handicap.

→ Monsieur Durand souhaite revenir sur les projets bonifiés, et précise qu'il serait judicieux de bien rappeler aux enseignants les cinq axes à laquelle doivent répondre les demandes pour faire partie des projets bonifiés. Cela éviterait lors du groupe de travail réuni à cet effet de devoir hiérarchiser les demandes.

Monsieur Vaugeois indique que ces points seront abordés et précisés lors de la réunion des directeurs d'école qui aura lieu le 12 octobre prochain. Le calendrier de retour des demandes et des décisions sera énoncé à cette occasion. Habituellement la collectivité s'engage à faire un retour aux écoles avant Noël.

Plus de question sur ce point.

Monsieur Vaugeois souhaite recueillir l'avis des membres de la commission.

Aucun avis défavorable, aucune abstention sur la validation du budget des écoles.

La proposition de budget est donc validée à l'unanimité.

Budget périscolaire :

→ **Budget PEdT** (*Le Projet éducatif territorial (PEdT) de Coutances mer et bocage est un outil de collaboration locale qui rassemble à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Le PEdT peut se résumer comme étant le projet éducatif qui concerne tous les enfants âgés de 2 à 12 ans sur les temps scolaires (écoles), périscolaires (garderies et accueils périscolaires, temps d'activités périscolaires) et extrascolaires (accueils de loisirs) sur le territoire*). **Plan Mercredi** (*Le plan mercredi offre avant tout l'opportunité de développer la qualité éducative sur les accueils les mercredis et pendant les vacances, puis les matins/soirs des jours d'école. Pour cela, les équipes des accueils des mercredis et vacances sont en cours de formation afin de développer les compétences psychosociales des enfants autour des compétences sociales, cognitives et émotionnelles. Ce nouveau dispositif permet donc d'aller encore plus loin dans la qualité de l'accueil et des activités proposées aux enfants.*

→ Exemples d'activités communes à l'école et à l'accueil de loisirs : la construction de fresques et des projets cirque.

Le budget PEdT représente au total **53 725 €** et est identique au budget 2020. Toutefois, au niveau des recettes, 6600 € de recettes avaient été prévues pour 2020 et 6150 € sont prévus pour 2021.

Questions :

→ Madame Hennequin s'interroge sur le budget 2020 qui n'a peut-être pas servi du fait du confinement et de la fermeture des écoles, qu'en est-il ?

Monsieur Vaugeois indique que cela ne marche malheureusement pas comme cela, et qu'en réalité la fermeture des écoles durant deux mois n'a pas permis de faire des économies bien au contraire.

Il précise tout d'abord, qu'il a fallu accueillir les enfants du personnel soignant, et que des structures ont dû ouvrir et du personnel a dû travailler.

Il a fallu aussi mettre en place à la sortie du confinement le 2S2C et embaucher 100 animateurs en quelques jours.

De plus, la mise en place des protocoles sanitaires a aussi coûté cher à la collectivité.

Monsieur Le Chanu précise que concernant l'économie réalisée sur le budget PEdT (36 000€) a été réinjecté ailleurs, comprenant un report de budget de 2019. De fait il sera plus difficile de financer des projets à 100% en 2021 s'il faut financer à budget constant sur l'exercice 2021 des projets de 2019, 2020 et 2021.

Monsieur Vaugeois en profite pour faire un rappel historique sur ce budget PEdT Plan mercredi :

Ce budget est issu de l'époque des TAP, et lors de la fin des TAP il y a trois ans, il avait été décidé de conserver une part de cette enveloppe pour redensifier les activités des accueils de loisirs, le plan mercredi avant l'heure. Le plan mercredi est né un an après pour faire perdurer le lien école / temps périscolaire afin de maintenir cette continuité éducative, et la proposition d'activités de qualité. Ce principe a toujours été suivi par la collectivité pour faire de ce temps périscolaire autre chose que de la simple garderie.

Monsieur Vaugeois souhaite recueillir l'avis des membres de la commission.

Aucun avis défavorable, aucune abstention sur la validation du budget PEdT-Plan mercredi.

La proposition de budget est donc validée à l'unanimité.

→ **Budget garderies :**

Le budget fonctionnement 2020 était de 57 650€ hors charges de personnels, nous ne pourrions pas tenir ce budget en 2021.

En effet, les effectifs en garderie ont tendance à augmenter tout au long de l'année et la reprise des accueils périscolaires de Coutances actuellement gérés par le CCAS occasionnera des charges supplémentaires.

Le budget fonctionnement 2021 présenté sera de 67 000 €

En investissement, le budget était de 16 000 € en 2020, il serait de 21 000 € a maxima en 2021, pour le renouvellement du mobilier et des jeux. Notre but étant de faire en sorte que les accueils périscolaires soient des lieux d'épanouissement par les jeux et la mise en place d'activités de qualité encadrés par des agents diplômés, et qu'ils puissent faire leurs leçons dans les meilleures conditions. Cela étant, ce n'est pas de l'aide aux devoirs (mission parentale) mais des devoirs surveillés.

Les recettes étaient de 253 000€ en 2020, elles sont estimées à 399 000€ en 2021

Les charges de personnel représentent près de 800 000€.

Monsieur Vaugeois rappelle que la collectivité souhaite poursuivre la déclaration des sites de garderie, et ce pour pouvoir prétendre aux aides de l'état. La garderie de Saint-Sauveur- Lendelin est désormais déclarée, à venir celle d'Orval sur Sienne et Muneville-le Bingard.

- Monsieur Robiolle souhaite connaître le coût en frais de personnel représenté par la démarche de déclaration de ces garderies.

On lui indique que cela correspond au coût de formation des agents (coût formation BAFA).

Monsieur Le Chanu, indique que lorsque la compétence de gestion des garderies périscolaires a été reprise par la collectivité, il a été constaté un sous-encadrement dans certaines garderies (non déclarées), il y a donc eu déjà à ce moment-là une augmentation de l'encadrement et donc des charges de personnel.

Il ajoute qu'en effet, le fait de déclarer les garderies auprès de la DDCS engendrera certainement une augmentation de l'encadrement (1 ou 2 agents en plus selon la fréquentation), pour améliorer la quantité et la qualité de l'encadrement et respecter les taux fixés par l'État.

Monsieur Vaugeois ajoute que la priorité de la collectivité est d'améliorer les conditions et la qualité d'accueil de nos enfants et favoriser leur éveil et leurs connaissances.

- Madame Gross ajoute quant à elle qu'outre l'amélioration des qualités d'accueil de l'enfant, c'est aussi le bien-être des agents encadrants qui est valorisé, et qu'il est nécessaire sur certains sites d'avoir le personnel suffisant pour encadrer les enfants sur ce temps de garderie pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Monsieur Vaugeois ajoute que l'obtention du BAFA donne de la hardiesse aux agents, qui sont ensuite plus à l'aise dans leurs missions.

Monsieur Le Chanu ajoute que ces formations BAFA sont aussi l'occasion pour nos agents de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques respectives et ainsi les améliorer.

Monsieur Vaugeois précise que lors de ces formations, accompagné de Monsieur Le Chanu, ils vont vers les agents afin de voir si les formations sont adaptées aux besoins.

- Monsieur Chatellier s'interroge sur la volonté de la collectivité de limiter le nombre de garderies sur les RPI.

Monsieur Vaugeois, indique que ce travail fera l'objet d'un point de la prochaine commission scolaire, et que les membres de la commission peuvent d'ores et déjà commencer à réfléchir sur ce point.

Cette commission non encore fixée aura lieu probablement dans la deuxième quinzaine de novembre.

Il y sera donc abordé la grille tarifaire des garderies (demande de la CAF) et la réflexion sur le maintien ou non de toutes les garderies actuelles sur les RPI.

Pour information, il est demandé les taux d'encadrement sur les accueils périscolaires

Monsieur Le Chanu précise que le taux d'encadrement est de :

- 1 pour 10 enfants pour les 3-5 ans en accueil périscolaire matin et soir.
- 1 pour 14 enfants pour les 6 ans et + en accueil périscolaire matin et soir.

Aucune question sur ce budget validé aussi à l'unanimité.

Effectifs scolaires définitifs :

Vous trouverez en annexe 2 les effectifs définitifs site par site.

Les chiffres retenus sont de 3302 élèves sur les écoles du territoire + 44 ULIS

Une baisse globale de 111 élèves à cette rentrée, des écoles risquent d'être en souffrance à la rentrée prochaine.

Monsieur Vaugeois précise qu'à l'heure actuelle, personne ne sait si les classes seront maintenues en totalité. La directrice académique promue n'est pas encore remplacée, le souhait d'avoir un interlocuteur a été émis auprès de l'inspectrice académique. Une nomination devrait intervenir d'ici les vacances d'automne.

Monsieur Vaugeois ajoute que les mairies devraient d'ici peu être sollicitées par les directeurs d'école pour connaître

les naissances de la commune et effectuer leurs prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée.

Effectifs garderies:

Vous trouverez en annexe 3 les fréquentations des garderies à la rentrée 2019 et à la rentrée 2020 – données avec l'ensemble des garderies et accueils périscolaires du territoire.

En septembre 2019, nous avons en moyenne 357,81 enfants qui ont fréquenté les garderies le matin

En septembre 2019, nous avons en moyenne 535,57 enfants qui ont fréquenté les garderies le soir

En septembre 2020, nous avons en moyenne 302,52 enfants qui ont fréquenté les garderies le matin

En septembre 2020, nous avons en moyenne 461,04 enfants qui ont fréquenté les garderies le soir

Cette baisse est toutefois à relativiser avec la baisse du nombre d'élèves sur nos écoles. De plus, la fréquentation des garderies a tendance à évoluer à la hausse tout au long de l'année par rapport au mois de septembre.

Point atsem :

Vous avez peut-être eu des retours de directeurs d'écoles qui se plaignent qu'ils n'ont pas assez d'atsem.

C'est pourquoi M.Vaugeois souhaite faire un point sur les obligations légales, les recommandations du DASEN, ce que nous faisons dans notre collectivité et ce qui se fait autour de notre territoire.

La loi indique qu'il est nécessaire d'avoir 1 ETP (équivalent temps plein) pour les toutes petites sections (TPS), toutefois pour les PS-MS et GS l'atsem n'est pas nécessairement à temps complet.

Le DASEN préconise une atsem à temps complet obligatoirement pour les TPS, pour les PS et MS c'est préférable, les GS n'ont pas besoin nécessairement d'une atsem à temps complet, et pour les classes mixtes de GS/CP, il est important qu'une atsem soit présente le premier trimestre, ensuite l'enseignante pourrait s'en passer.

Dans les écoles de Coutances mer et bocage, nous avons une atsem chez les PS, 1 chez les MS, 1 chez les GS et ½ atsem dans les classes mixtes GS-CP.

Chez nos voisins, 7 communes ou agglomérations ont comme nous ½ poste pour les classes mixtes, 4 ont 1 atsem à temps complet et 7 communes ou agglomérations n'en ont aucune.

Est-ce suffisant ? certaines écoles sont satisfaites, d'autres non, pour certains c'est une difficulté liée à la configuration des écoles, pour d'autres il suffit de basculer le mi-temps atsem l'après-midi au lieu du matin pour le confort de tous, différents facteurs rentrent donc en ligne de compte.

De plus, les postes sont affectés aux écoles, charge aux directeurs d'écoles d'organiser les classes.

Aucune question sur ce point.

Questions diverses :

- Madame Delafosse souhaite connaître l'échéancier du plan d'équipement informatique et numérique dans les écoles afin de pouvoir répondre aux enseignants qui s'interrogent de la date à laquelle leur classe sera équipée.

Monsieur Vaugeois souhaite que d'ici 2022 toutes les classes soient équipées, nous transmettrons l'échéancier précis à Madame Delafosse.

- Madame Larbi évoque le fait que la commission scolaire a lieu en même temps que la commission urbanisme. Monsieur Vaugeois s'en excuse et indique que cela ne se reproduira plus.

- Madame Larbi souhaite aussi savoir s'il était possible de décaler l'horaire de la commission à 18h00. Certains préfèrent 17h30, Monsieur Vaugeois propose donc 17h45 pour la prochaine commission.

Nous allons aussi veiller en nous rapprochant du service numérique à ce que tout le monde puisse recevoir la convocation à la commission scolaire sans qu'elle arrive dans les spams ou ne parvienne pas aux destinataires.

Fin de la commission :18h50

ANNEXES

2021

		14 946,00 €		7 275,60 €		5 696,40 €		7 444,80 €		9 136,80 €		4 850,40 €			
Article	Coût élève	Saint Sauveur Lendelin		RPI Camprond-Hauteville-Le Lorey		RPI Monthuchon-Camberton		RPI Muneville le Bingard, La Rondehaye, Geffosses		Tanneries-Hortensias		Claires Fontaines			
		265		129		101		132		162		86			
		EM	EP	EM	EP	EM	EP	EM	EP	EM	EP	EM	EP		
Dépenses scolaires FONCTIONNEMENT	Budget école	60624	0,70 €	0,00 €	185,50 €	0,00 €	90,30 €	0,00 €	70,70 €	0,00 €	92,40 €	0,00 €	113,40 €	0,00 €	60,20 €
		60632	10,50 €	0,00 €	2 782,50 €	0,00 €	1 354,50 €	0,00 €	1 060,50 €	0,00 €	1 386,00 €	0,00 €	1 701,00 €	0,00 €	903,00 €
		6064	4,50 €	0,00 €	1 192,50 €	0,00 €	580,50 €	0,00 €	454,50 €	0,00 €	594,00 €	0,00 €	729,00 €	0,00 €	387,00 €
		6065	7,00 €	0,00 €	1 855,00 €	0,00 €	903,00 €	0,00 €	707,00 €	0,00 €	924,00 €	0,00 €	1 134,00 €	0,00 €	602,00 €
		6067	33,00 €	0,00 €	8 745,00 €	0,00 €	4 257,00 €	0,00 €	3 333,00 €	0,00 €	4 356,00 €	0,00 €	5 346,00 €	0,00 €	2 838,00 €
		6182	0,70 €	0,00 €	185,50 €	0,00 €	90,30 €	0,00 €	70,70 €	0,00 €	92,40 €	0,00 €	113,40 €	0,00 €	60,20 €
	timbres à la demande 6226														
		0,00 €	14 946,00 €	0,00 €	7 275,60 €	0,00 €	5 696,40 €	0,00 €	7 444,80 €	0,00 €	9 136,80 €	0,00 €	4 850,40 €		
	56,40 €		56,40 €		56,40 €		56,40 €		56,40 €		56,40 €		56,40 €		
Dépenses scolaires INVESTISSEMENT		21... à vérifier avec la tréso	2,00 €		530,00 €		258,00 €		202,00 €		264,00 €		324,00 €		172,00 €
Projet école	Budget école	6188-611-6247	8,25 €	0,00 €	2 186,25 €	0,00 €	1 064,25 €	0,00 €	833,25 €	0,00 €	1 089,00 €	0,00 €	1 336,50 €	0,00 €	709,50 €
		6188-611-6247	8,25 €	0,00 €	2 186,25 €	0,00 €	1 064,25 €	0,00 €	833,25 €	0,00 €	1 089,00 €	0,00 €	1 336,50 €	0,00 €	709,50 €
Projets bonifiés	Budget projet école	6188-611-6247													
Transp prox	Budget Transp co	6247													
Total Budget école			19 848,50 €		9 662,10 €		7 564,90 €		9 886,80 €		12 133,80 €		6 441,40 €		
Comptes 60			14 760,50 €		7 185,30 €		5 625,70 €		7 352,40 €		9 023,40 €		4 790,20 €		
Comptes 6188			2 371,75 €		1 154,55 €		903,95 €		1 181,40 €		1 449,90 €		769,70 €		
Comptes 6247			2 186,25 €		1 064,25 €		833,25 €		1 089,00 €		1 336,50 €		709,50 €		
Compte 21			530,00 €		258,00 €		202,00 €		264,00 €		324,00 €		172,00 €		
			211	0,00 €											
			212	185 443,20 €											
				185 443,20 €											

pour mémoire, 2/3 investissement passé en petit matériel 5,80€ soit 1,93 en 218 et 3,86 en 60632

5 070,00 €		6 988,60 €		6 09 €		4 495,60 €		11 167,20 €		5 922,00 €		4 810,40 €		4 280,00 €	
Pont de Souilles		Jules Verne-Quesnel Morinière		N°11 Pont de Souilles		Courcy - Saussey		Gavray		Hambye		Lengronne-Saint Denis le Gast		Saint Denis le Vêtu	
90		124				79		198		105		86		75	
EM	EP	EM	EP			EM	EP	EM	EP	EM	EP	EM	EP	EM	EP
0,00 €	63,00 €	0,00 €	86,80 €			0,00 €	55,30 €	0,00 €	138,60 €	0,00 €	73,50 €	0,00 €	60,20 €	0,00 €	52,50 €
0,00 €	945,00 €	0,00 €	1 302,00 €			0,00 €	829,50 €	0,00 €	2 079,00 €	0,00 €	1 102,50 €	0,00 €	903,00 €	0,00 €	787,50 €
0,00 €	405,00 €	0,00 €	558,00 €			0,00 €	355,50 €	0,00 €	891,00 €	0,00 €	472,50 €	0,00 €	387,00 €	0,00 €	337,50 €
0,00 €	630,00 €	0,00 €	868,00 €			0,00 €	553,00 €	0,00 €	1 386,00 €	0,00 €	735,00 €	0,00 €	602,00 €	0,00 €	525,00 €
0,00 €	2 970,00 €	0,00 €	4 092,00 €			0,00 €	2 607,00 €	0,00 €	6 534,00 €	0,00 €	3 465,00 €	0,00 €	2 838,00 €	0,00 €	2 475,00 €
0,00 €	63,00 €	0,00 €	86,80 €			0,00 €	55,30 €	0,00 €	138,60 €	0,00 €	73,50 €	0,00 €	60,20 €	0,00 €	52,50 €
0,00 €	5 076,00 €	0,00 €	6 993,60 €			0,00 €	4 455,60 €	0,00 €	11 167,20 €	0,00 €	5 922,00 €	0,00 €	4 850,40 €	0,00 €	4 230,00 €
	56,40 €		56,40 €				56,40 €		56,40 €		56,40 €		56,40 €		56,40 €
	180,00 €		248,00 €				158,00 €		396,00 €		210,00 €		172,00 €		150,00 €
0,00 €	742,50 €	0,00 €	1 023,00 €			0,00 €	651,75 €	0,00 €	1 633,50 €	0,00 €	866,25 €	0,00 €	709,50 €	0,00 €	618,75 €
0,00 €	742,50 €	0,00 €	1 023,00 €			0,00 €	651,75 €	0,00 €	1 633,50 €	0,00 €	866,25 €	0,00 €	709,50 €	0,00 €	618,75 €
6 741,00 €		9 287,60 €				5 917,10 €		14 830,20 €		7 864,50 €		6 441,40 €		5 617,50 €	10 331,00 €
5 013,00 €		6 906,80 €				4 400,30 €		11 028,60 €		5 848,50 €		4 790,20 €		4 177,50 €	
805,50 €		1 109,80 €				707,05 €		1 772,10 €		939,75 €		769,70 €		671,25 €	
742,50 €		1 023,00 €				651,75 €		1 633,50 €		866,25 €		709,50 €		618,75 €	
180,00 €		248,00 €				158,00 €		396,00 €		210,00 €		172,00 €		150,00 €	

7 783,20 €		5 076,00 €		5 019,60 €		5 978,40 €		9 249,60 €		5 809,20 €		8 854,80 €		5 922,00 €		5 752,80 €	
a Salle	Notre Dame de Cenilly		Roncey		RPI Beval-Ouville		Agon-Coutainville		Blainville-sur-Mer		Gouville-sur-Mer		RPI Bricqueville la Blouette		Gratot		
18	90		89		106		164		103		157		105		102		
EP	EM	EP	EM	EP	EM	EP	EM	EP	EM	EP	EM	EP	EM	EP	EM	EP	
	96,60 €	0,00 €	63,00 €	0,00 €	62,30 €	0,00 €	74,20 €	0,00 €	114,80 €	0,00 €	72,10 €	0,00 €	109,90 €	0,00 €	73,50 €	0,00 €	71,40 €
	1 449,00 €	0,00 €	945,00 €	0,00 €	934,50 €	0,00 €	1 113,00 €	0,00 €	1 722,00 €	0,00 €	1 081,50 €	0,00 €	1 648,50 €	0,00 €	1 102,50 €	0,00 €	1 071,00 €
	621,00 €	0,00 €	405,00 €	0,00 €	400,50 €	0,00 €	477,00 €	0,00 €	738,00 €	0,00 €	463,50 €	0,00 €	706,50 €	0,00 €	472,50 €	0,00 €	459,00 €
	966,00 €	0,00 €	630,00 €	0,00 €	623,00 €	0,00 €	742,00 €	0,00 €	1 148,00 €	0,00 €	721,00 €	0,00 €	1 099,00 €	0,00 €	735,00 €	0,00 €	714,00 €
	4 554,00 €	0,00 €	2 970,00 €	0,00 €	2 937,00 €	0,00 €	3 498,00 €	0,00 €	5 412,00 €	0,00 €	3 399,00 €	0,00 €	5 181,00 €	0,00 €	3 465,00 €	0,00 €	3 366,00 €
	96,60 €	0,00 €	63,00 €	0,00 €	62,30 €	0,00 €	74,20 €	0,00 €	114,80 €	0,00 €	72,10 €	0,00 €	109,90 €	0,00 €	73,50 €	0,00 €	71,40 €
	7 783,20 €	0,00 €	5 076,00 €	0,00 €	5 019,60 €	0,00 €	5 978,40 €	0,00 €	9 249,60 €	0,00 €	5 809,20 €	0,00 €	8 854,80 €	0,00 €	5 922,00 €	0,00 €	5 752,80 €
	56,40 €		56,40 €		56,40 €		56,40 €		56,40 €		56,40 €		56,40 €		56,40 €		56,40 €
	276,00 €		180,00 €		178,00 €		212,00 €		328,00 €		206,00 €		314,00 €		210,00 €		204,00 €
	1 138,50 €	0,00 €	742,50 €	0,00 €	734,25 €	0,00 €	874,50 €	0,00 €	1 353,00 €	0,00 €	849,75 €	0,00 €	1 295,25 €	0,00 €	866,25 €	0,00 €	841,50 €
	1 138,50 €	0,00 €	742,50 €	0,00 €	734,25 €	0,00 €	874,50 €	0,00 €	1 353,00 €	0,00 €	849,75 €	0,00 €	1 295,25 €	0,00 €	866,25 €	0,00 €	841,50 €
5,20 €	6 741,00 €		6 666,10 €		7 939,40 €		12 283,60 €		7 714,70 €		11 759,30 €		7 864,50 €		7 639,80 €		
7 686,60 €	5 013,00 €		4 957,30 €		5 904,20 €		9 134,80 €		5 737,10 €		8 744,90 €		5 848,50 €		5 681,40 €		
1 235,10 €	805,50 €		796,55 €		948,70 €		1 467,80 €		921,85 €		1 405,15 €		939,75 €		912,90 €		
1 138,50 €	742,50 €		734,25 €		874,50 €		1 353,00 €		849,75 €		1 295,25 €		866,25 €		841,50 €		
276,00 €	180,00 €		178,00 €		212,00 €		328,00 €		206,00 €		314,00 €		210,00 €		204,00 €		

Effectifs scolaires prévisions rentrée 2020-2021

	Mat	Eléme	Nbre de classes	2019-2020 rentrée	DSDEN	Obs	2020-2021 rentrée septembre	DSDEN Prévisions rentrée 2020	Ecart/prévisions	
St Sauveur Lendelin (seuil de fermeture à 275 / ouv à 313)	4	8	12	270	289		265	262	3	vu/conseil d'école
RPI Camprond Hauteville Le Lorey (seuil de fermeture à 125 / ouv à 157)	2	4	6	138	142		129	141	-12	
RPI Monthuchon Camberton (seuil de fermeture à 100 / ouv à 131)	2	3	5	105	112		101	94	7	
RPI Muneville La Rondehaye Geffosses (seuil à 175 / ouv à 209)	3	5	8	176	179		182	175	7	3 élèves devraient arriver en janvier
Total Pôle SSL			31	689	722		677	672	5	
Tanneries-Hortensias (Seuil fermeture 153 / ouv à 186)	3	4	7 + 1 Ullis	155	144	+13 ullis	158	152	6	12 ullis en plus
Claire Fontaines (seuil de fermeture à 100 / ouv à 131)	2	3	5	92	100		86	85	1	
Pont de Souilles (seuil de fermeture à 100 / ouv à 131)	2	3	5	94	96		90	83	7	demandes de dérogation pour 4 enfants pour quitter l'école du Pont de Souilles
Jules Verne-Quesnel Morinière (seuil à 100 / ouv à 131)	2	3	5 + 1 cllis	126	119	+13 ullis	112	106	6	124 avec Ullis (12)
Courcy-Saussey (seuil de fermeture à 75 / ouv à 105)	2	2	4	74	79		79	66	13	
Total Pôle Coutances			26 + 2	541	538		525	492	33	
Gavray (seuil de fermeture à 200 / ouv à 235)	3	6	9 + 1 Ullis	201	203	+ ullis	188	194	-6	10 Ullis en +
Hambye (seuil de fermeture à 100 ouverture 131)	2	3	5	92	89		105	98	7	Ouverture de classe 107 en janvier
Lengronne-St Denis le Gast (seuil de fermeture à 75 / ouv à 105)	2	2	4	84	80		86	88	-2	
Total Pôle Gavray			18 + 1	377	372		379	380	-1	
St Denis le Vêtu (seuil de fermeture à 75 / ouv à 105)	2	2	4	75	72		75	80	-5	
Cerisy la Salle (seuil de fermeture à 150 / ouv à 183)	3	4	7	144	143		138	134	4	
Notre Dame de Cenilly (seuil de fermeture à 75 / ouv à 105)	1	3	4	98	94		90	87	3	
Roncey (seuil de fermeture à 75 / ouv à 105)	2	2	4	91	94		89	90	-1	
RPI Belval-Ouville (seuil de fermeture à 100 / ouv à 131)	3	2	5	113	128		106	110	-4	
Total Pôle de Cerisy la Salle			24	521	531		498	501	-3	
Effectif total	40	59	99 + 3	2128	2163		2079	2045	34	

27 sites
 40 classes maternelles (dont 10 mixtes GS/CP) mixte
 59 classes élémentaires (+3 ullis)
 3413 effectifs rentrée suite visites
 écoles Dsden
 3302 3299 3

27 écoles
 41 sites
 156 classes + 4 ullis
 dont 64 classes maternelles (dont 17 mixtes GS/CP)
 dont 92 classes élémentaires
 soit 111 élèves de moins que l'an dernier

Effectifs scolaires prévisions rentrée 2020-2021

	Matern	Prim	Nbre de classes	2019-2020 rentrée	DSDEN	Nbre de classes	2020-2021 rentrée au 1er sept	DSDEN Prévisions rentrée 2020	Ecart/prévisions	
Agon coutainville (seuil fermeture à 150/ Ouv à 183)	3	4	7	165	148	7	164	164	0	
Blainville sur Mer (seuil fermeture à 100 / ouv à 131)	2	3	5	114	119	5	103	103	0	
Gouville sur Mer (fermeture à 150 / ouv à 183)	3	4	7	161	148	7	157	164	-7	Cr conseil d'école
Tourville Heugueville Bricqueville (seuil à 100 / ouv à 131)	2	3	5	111	113	5	105	112	-7	Cr conseil d'école
Gratot (seuil fermeture à 100 / ouv à 131)	2	3	5	114	123	5	102	109	-7	
Total Pole St Malo			29	665	651	29	631	652	-21	
RPI Treilly Contrières (seuil à 100 / ouv à 131)	2	3	5	95	93	4	90	99	-9	Ouverture de classe
Lingreville/Annoville (seuil à 75 / ouv à 105)	2	2	4	78	77	4	80	73	7	
RPI Hauteville Montmartin Régnerville (seuil à 175 / ouv à 209)	3	5	8+1(ulisi)	187	180	8+1	178	178	0	10 ulis en +
Orval (seuil à 48/ ouv à 76)	1	2	3	55	61	3	54	58	-4	
Quettreville Hyenville (seuil fermeture à 175 / ouv à 209)	4	4	8	205	187	8	190	194	-4	
									0	
Total Pôle Montmartin			28 + 1	620	598	27 + 1	592	602	-10	
Effectif total	24	33	57 + 1	1285	1149		1223	1254	-31	

14 sites

24 classes maternelles/33 classes élémentaires (+ 1 ulis)
dont 7 classes mixtes GS/CP

STATISTIQUES DE FREQUENTATION DES GARDERIES

Comparaison de la fréquentation moyenne par site, les matins et soirs entre sept. 2019 et sept. 2020

Pôle	ARS	sept-19		sept-20	
		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Cenilly la Salle	Cenilly la salle	1719	1583		
	Hour de dame de Cenilly	835	586		
	Quille	1820	1257		
	Rouey	1338	796		
	St Denis le Véru	681	430		
Agon-Coustaubert	Cenilly la salle	2786	2400		
	Hour de dame de Cenilly	1595	1043		
	Quille	2086	2017		
	Rouey	1688	1517		
	St Denis le Véru	1257	996		
St Sauveur Villages	Montbillion	1157	991		
	Mouzeville la Biégard	1914	1191		
	St Sauveur Etem	1062	948		
	St Sauveur Mater	681	665		
	Montbillion	2110	1509		
St Marie de la Lande	Mouzeville la Biégard	2210	1652		
	St Sauveur Etem	2286	1983		
	St Sauveur Mater	1067	1022		
	Montbillion	738	591		
	Hauteville sur mer	1305	783		
Montmarin sur mer	Hauteville sur mer	2848	2286		
	Genry	1972	1257		
	Hauteville	876	583		
	Baouville sur mer	1228	851		
	Genry	7652	2983		
Hauteville sur mer	Genry	1614	1280		
	Hauteville	795	720		
	Hauteville sur mer	276	135		
	Langrille	752	1086		
	Montmarin	448	952		
Montmarin sur mer	Oval sur sienne	571	530		
	Quetteville sur sienne	2362	1435		
	Trely	1152	1222		
	Hauteville sur mer	862	778		
	Langrille	1224	1426		
Genry	Montmarin	2133	1639		
	Oval sur sienne	1243	822		
	Quetteville sur sienne	3681	2791		
	Trely	1800	1739		
	Genry	1490	1257		
Genry	Hauteville	1395	1483		
	Langrille	676	965		
	Genry	3795	2939		
	Parillys	1476	1535		
	Langrille	1005	1183		
Goutances	Genry	705	265		
	Sauzeau	361	386		
	Briquetville	302	272		
	Genry	435	574		
	Sauzeau	643	938		
CCAS	Briquetville	829	732		
	Jules Verne	562	430		
	Karacas	1624	1548		
	Port de Soules	1186	1226		
	Quessant Morinière	614	430		
Agon-Coustaubert Association "Les Petits Meuniers"	Jules Verne	1143	896		
	Karacas	2433	2591		
	Port de Soules	1143	1122		
	Quessant Morinière	1129	800		
	Agon Coustaubert	2290	2370		
Agon Coustaubert	Tourville	657	617		
	Agon Coustaubert	3133	2786		
	Tourville	733	676		

STATISTIQUES	
Nombre d'enfants différents matins en moyenne	357,81
Nombre d'enfants différents soirs en moyenne	235,57

